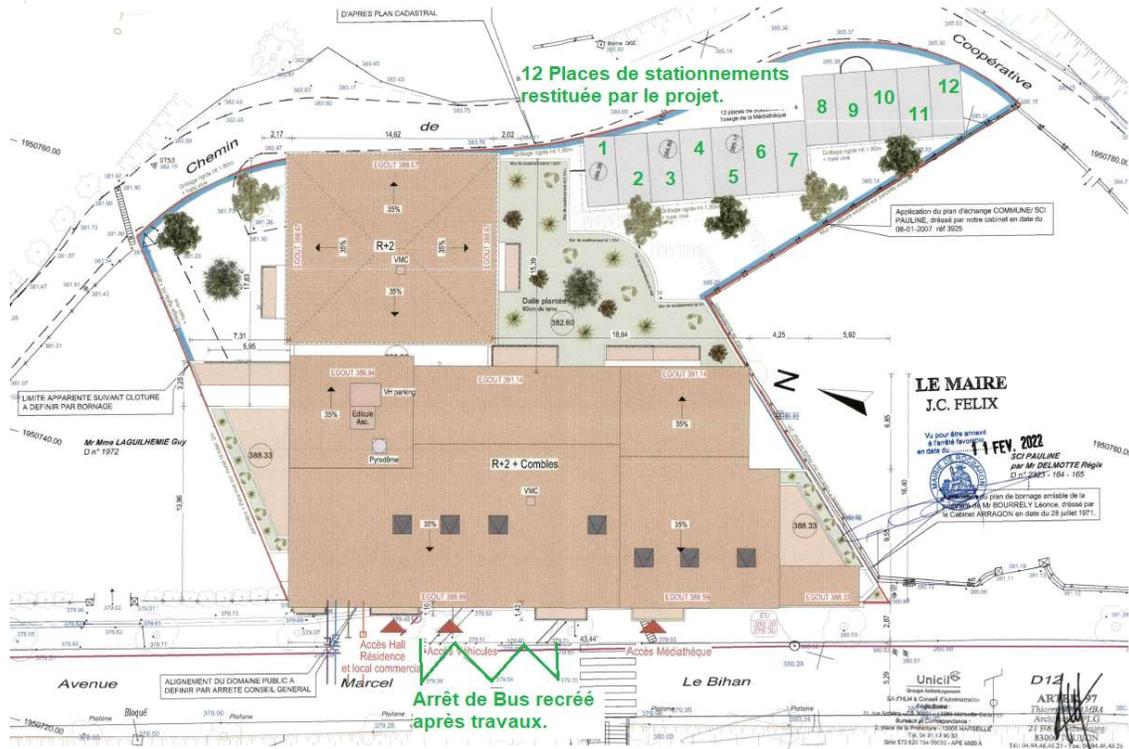




A ce jour, le site de l'ancienne Cave Coopérative est utilisé pour la seule fonction de stationnement, de point d'attente pour les usagers des transports publics et occasionnellement de voie traversante.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet global délivré à la SA d'HLM UNICIL qui prévoit l'aménagement de 12 places de stationnements ainsi que l'aménagement d'un local à restitué à la commune, les abords du site dit de la « Cave coopérative », affectés à l'usage public et doivent être désaffecté pour permettre la réalisation de cette opération.



La commune s'est assurée, dans le cadre de l'étude de la cession au profit de la SA d'HLM UNICIL, que la fermeture du site à l'usage public ne modifierait pas les conditions de circulation dans le cœur du village. En outre, la commune s'engage à mettre en œuvre les solutions de compensation idoines notamment en ce qui concerne les places de stationnements et l'abri bus.